



Décision relative à une demande de changement de dénomination d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

Vu la demande de changement du nom commercial du produit phytopharmaceutique INVICTUS en CERIMONIA

de la société ASCENZA AGRO, SA
enregistrée sous le n°2020-0561

Le changement de dénomination du produit référencé ci-après est accordé en France.

Informations générales sur le produit

Nom du produit	
	Nouvelle dénomination CERIMONIA
	Ancienne dénomination INVICTUS
Type de produit	Générique
Titulaire	ASCENZA AGRO, SA Avenida do Rio Tejo Herdade das Praias 2910-440 SETUBAL Portugal
Formulation	Concentré émulsionnable (EC)
Contenant	250 g/L - difénoconazole
Numéro d'intrant	377-2016.01
Numéro d'AMM	2190047
Fonction	Fongicide
Gamme d'usage	Professionnel

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée avant cette échéance si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort le,

04 MARS 2020

Pour le directeur général et par délégation
La directrice des autorisations
de mise sur le marché

[Signature]
Marie-Christine de GUENIN